

Règlement

L'inscription aux 10 km des boucles de l'acier implique la connaissance et l'acceptation du règlement général aux règlements FFA.

Toutes les courses sont ouvertes aux licenciés et non licenciés à la FFA ainsi qu'aux sports adaptés (Officialisés sur calorg 2016), hommes et femmes et se feront à allure libre.

Le départ du 10 km se fera, place Charles de Gaulle. Pour les 500 m et 1 km, les départs se feront sur le stade (piste ou main courante suivant condition atmosphériques).

Arrivée de toutes les courses au stade municipal.

Droits d'engagement: 500 m et 1 km gratuit, 10 km : 8 € et 10 € après le 07 avril 2016.

La course/marche ligue contre le cancer 10 € (tous les bénéfices seront reversés à la ligue contre le cancer).

Renseignements et inscriptions: sur le site du club www.athlefoc.com et par courrier à :

FOC Athlétisme 17, rue d'Hayange 57190 Florange.

Limite des inscriptions 1 heure avant les courses. Le bulletin devra être accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du FOC Athlétisme uniquement, pour être valable au plus tard le jeudi 07 avril 2016. **Participation limitée à 500 coureurs sur 10 km**

Retrait des dossards et inscriptions au gymnase municipal le samedi 9 avril 2016 de 15 h à 18 h et le dimanche de 8 h à 9 h pour le 10 km. Les participants mineurs non licenciés à la FFA devront être munis à l'inscription d'une autorisation parentale et d'un certificat médical conforme de moins d'un an pour participer aux épreuves.

Impératif: Pour les courses de jeunes les inscriptions seront closes 30 mn avant le départ de la course.

Vestiaires, douches, sanitaires non gardés sont mis à disposition des coureurs. L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol ou détériorations.

Contrôle : Des commissaires de course sont chargés de veiller à la régularité de l'épreuve sur l'ensemble du parcours.

Sécurité: Assuré par les signaleurs, par la police municipale, un médecin et la protection civile. Les vélos, rollers etc ... sont interdits sur le circuits.

La circulation automobile est réglementée par un arrêté municipal sur le parcours.

Parcours: Deux boucles de 5 km en ville, entièrement goudronnées et balisées sans grosse difficulté. Tous les kilomètres seront indiqués et marqués au sol.

Ravitaillement au passage du 5^{ème} km et à l'arrivée.

Dossards: Ils devront être portés devant en entier, tenus par au moins deux épingles, non fournis.

Assurance: Responsabilité civile, les organisateurs seront couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la compagnie SwissLife Assurances, cabinet Galgan Patrice à Florange.

Individuel accident: les licenciés bénéficieront des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Classement et récompenses: Tous les participants seront récompensés. Pour les courses 500 m et 1 km les 3 premiers garçons et filles de chaque catégorie seront récompensés par une coupe. Pour le 10 km, il sera établi un classement scratch et seront récompensés les trois premiers de chaque catégorie hommes et femmes ainsi que les trois premières équipes de 4 coureurs. Pas de classement pour la course/marche ligue contre le cancer.

Départ: L'organisateur peut différer le départ d'une heure en cas d'intempéries.

Antidopage : Le contrôle antidopage s'effectuera au gymnase municipal.



Dimanche, 10 avril 2016



Course sur
route

4^{ème} édition

Qualificatif France



10 km

des boucles de l'acier

10 Heures

11 Heures Course/marche contre le cancer

Stade Municipal Serge Zenier, Avenue de Lorraine

57190 FLORANGE



COMITÉ DE LA MOSELLE



VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération

